



FC-01 - Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

Date de mise à jour : 15/04/2022

Catégorie	Action de formation (L. 6313-1-1°)
Présentation	<p>Cette action, destinée au personnel en poste dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), les établissements de santé, pour leur permettre d'assurer en toute sécurité l'accompagnement des personnes âgées sur des missions habituellement dévolues aux aides-soignants (soins d'hygiène et de confort, alimentation, élimination, sommeil, approche relationnelle) sous la responsabilité du personnel d'encadrement et en collaboration avec l'ensemble des soignants.</p> <p>La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aiguë.</p>
Référence	Circulaire interministérielle N° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245 du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, du grand âge et du handicap
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie • Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées
Objectifs	Apporter les connaissances de base indispensables pour permettre à ces personnels de participer aux soins de confort et de bien-être de la personne âgée la supervision d'un aide-soignant
Validation de la formation	Attestation de suivi des quatre modules de formation
Poursuite d'études	Promotion vers le diplôme d'Etat d'aide-soignant avec dispense de sélection pour l'accès à la formation (admission directe) et dispense d'un stage de 5 semaines
Contenu pédagogique	<p>Le cahier des charges de l'instruction prévoit 4 modules de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> module 1 : Prendre soin de la personne âgée module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée module 3 : Protéger la personne âgée module 4 : Aider à la réalisation des soins auprès d'une personne âgée <p>et une journée de bilan.</p>
Méthode pédagogique	<p>Formation en présentiel, utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Démarche réflexive à partir d'études de cas • Analyse de pratiques • Ateliers pratiques • Jeux de rôle et simulation • Travail en intersession demandé aux participants

Déroulé de l'action de formation	<p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, présentation de chacun (dont besoins), point administratif, présentation de la formation (dont adaptation aux besoins formulés) • Apports théoriques • Débriefing de la journée <p>Jour 2 à 8 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Débriefing de la journée <p>Jour 8 et 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers pratiques • Débriefing de la journée <p>Jour 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la formation • Evaluation de la formation 								
Durée	70 heures, réalisées en 2 ou 3 séquences maximum, le dernier jour de formation devant être réalisé à distance des précédentes séquences sous forme de retours d'expérience d'une journée								
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Tests de positionnement initiaux et finaux • Evaluation des connaissances acquises pendant le cycle de formation 								
Statistiques	<p>En 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité 2022 d'accueil à l'entrée en formation : 12 <p>Nombre de sessions de formation par an : 1 à 2</p>								
Sessions en 2022	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Lieu</th> <th style="width: 33%;">Dates de formation</th> <th style="width: 34%;">Inscription avant le</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>IFAS de Lannemezan</td> <td>Du 20 au 30 septembre + 21 octobre 2022</td> <td>25 août 2022</td> </tr> </tbody> </table> <p>N'hésitez pas à écrire par e-mail à Emmanuel ROBLOU pour vous renseigner.</p>			Lieu	Dates de formation	Inscription avant le	IFAS de Lannemezan	Du 20 au 30 septembre + 21 octobre 2022	25 août 2022
Lieu	Dates de formation	Inscription avant le							
IFAS de Lannemezan	Du 20 au 30 septembre + 21 octobre 2022	25 août 2022							
Inscription en 2022	<p>Le nombre de participants inscrits doit être compris entre 10 personnes minimum et 12 personnes maximum à 25 jours avant le début de l'action de formation, sans quoi elle n'aura pas lieu.</p> <p>Le financeur écrit par e-mail à Emmanuel ROBLOU pour formaliser la demande d'inscription de ses agents : un nombre de participants est donné dans un premier temps, puis les nom et prénom des agents dans un second temps avant le début de l'action.</p>								
Profil des participants	Agents des services hospitaliers (ASH) en poste identifiés par les directions des établissements ou des structures employeurs								
Prérequis	<p>Démontrer des aptitudes et avoir préférentiellement une expérience personnelle et/ou professionnelle ou de stage d'au moins 3 mois, qui permet de préjuger des aptitudes nécessaires aux métiers d'aide à la personne (attention, écoute et empathie, collaboration et travail en équipe, capacités à communiquer et à intégrer des groupes, sens de l'intérêt collectif).</p> <p>L'employeur est invité à utiliser le livret de positionnement figurant en annexe.</p>								

Localisation	L'Institut est situé sur le site principal du Centre hospitalier de Lannemezan, 644 route de Toulouse, 65300 Lannemezan.
Qualification de l'organisme de formation et de ses formateurs	<p>A compter du 1^{er} avril 2021 et pour une durée de 5 ans, la Région Occitanie a accordé le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'Institut de Formation et le renouvellement de l'agrément de Carine MARTIN, Directrice de l'IFAS.</p> <p>En tant que service du Centre Hospitalier de Lannemezan, l'Institut réalisera son audit de certification QUALIOPI pour des actions de formation le 11 juillet 2022.</p> <p>Le rapport d'activité 2021 de l'IFAS a été approuvé par l'Instance Compétente pour l'Orientations Générales de l'Institut dans sa séance du 08 novembre 2021.</p> <p>Les formateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enseignants permanents de l'Institut de Formation des Aides-Soignants des Hôpitaux de Lannemezan et de l'Institut Henry Dunant : infirmiers et infirmiers cadres de santé formateurs • Intervenants extérieurs ès-qualité : médecins, psychologues, infirmiers, aides-soignants et autres professionnels paramédicaux, patients partenaires, associations, etc.
Prestations logistiques	<p>Le parking est partagé avec les usagers de l'hôpital.</p> <p>L'Institut remettra à chaque apprenant une carte self qu'il devra créditer en début de formation à la borne située au self par carte bancaire. Le prix du repas est de 10,40 euros.</p>
Accessibilité aux personnes en situation de handicap	<p>Classé Etablissement Recevant du Public, l'Institut répond aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.</p> <p>Parmi les formateurs, un est nommé référent handicap. N'hésitez pas à le contacter par e-mail : Institut.Formatio.AS@ch-lannemezan.fr</p>
Sécurité	A compter du 07 décembre 2021 et pour une durée de 3 ans, l'Institut de Formation de Lannemezan est autorisé à poursuivre son exploitation par arrêté municipal. Il répond donc aux normes de sécurité et d'incendie.
Règlement Général de la Protection des Données	L'Institut collecte les nom, prénom, date de naissance et coordonnées des apprenants à des fins d'établissement et d'envoi des attestations de formation et habilitations, ainsi que de contact pendant et après l'action de formation. Ces données sont utilisées dans les conditions prévues dans le règlement intérieur de l'Institut. L'apprenant est invité à remplir le formulaire de consentement (annexe 5 du règlement intérieur : fiche RGPD).
Réclamation	Vous pouvez contacter Carine MARTIN, Directrice de l'Institut de Formation, par e-mail sur l'adresse carine.martin@ch-lannemezan.fr pour convenir d'un rendez-vous (sur place ou téléphonique) afin de remplir une feuille de réclamation. Celle-ci sera traitée par l'équipe pluridisciplinaire de l'IFAS. La directrice vous transmettra une réponse.
Tarif 2022	800 € par participant
Contact (e-mail)	Vous pouvez adresser à Emmanuel ROBLOU vos demandes d'information par e-mails sur l'adresse eroblou@ch-tarbes-vic.fr



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nom et prénom :

Lieu d'exercice (EHPAD, SAAD, Etablissement de santé) :

Date

L'utilisation de cet outil de management ne présente pas de caractère obligatoire

DGOS bureau RH1 - Novembre 2020

La formation des ASH à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

Pour faire face à la propagation de l'épidémie liée à la Covid-19, d'importants besoins en renforts de personnels et en compétences dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie ont été exprimés par les agences régionales de santé (ARS) et les fédérations d'employeurs du secteur médico-social. Ces besoins, qui existaient antérieurement à la crise, s'amplifient avec la 2^{ème} vague de l'épidémie et fragilisent fortement la pérennité et la qualité des soins apportés en particulier par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et par les services d'aide ou de soins à domicile.

La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la campagne de recrutement en urgence récemment lancée dans le cadre de la crise sanitaire et dans un dispositif plus large de valorisation des métiers du grand âge visant à renforcer et sécuriser les équipes professionnelles à plus long terme.

Ce dispositif encourage le renforcement des compétences des équipes professionnelles en place ainsi que le recours à des recrutements externes de personnes sans qualification ou déjà qualifiées dans la filière sanitaire et sociale. Les personnes ainsi mobilisées pourront valoriser leur parcours de formation initiale et continue en vue d'accéder à la certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social.

La formation d'une durée totale de 70h est composée de quatre modules qui peuvent être suivis de manière continue ou discontinue sur une période maximum de deux mois.

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

Une journée de formation de 7h programmée à distance de la fin de la formation permet de réaliser un bilan des acquis de la formation.

Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Capacité à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires
- Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

LIVRET DE POSITIONNEMENT : MODE D'EMPLOI

REPERAGE DES CAPACITES ACQUISES ET DES CAPACITES A DEVELOPPER

Ce livret de positionnement peut permettre de **prioriser les demandes de départ à la formation** « *Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée* » et éventuellement de mettre en évidence d'autres besoins de formation, de développement de l'expression écrite ou orale par exemple.

Il permet de vérifier l'adéquation entre le dispositif de formation proposé et les besoins du candidat. Il constitue une aide pour détecter les potentiels du candidat au regard de son projet professionnel.

Le repérage des capacités considérées comme acquises et des capacités à développer se déroule en deux temps :

1. Le livret de positionnement est remis à l'ASH **avant la date de l'entretien**, afin qu'il renseigne son parcours professionnel et de formation (p.4-5) et qu'il puisse **s'autoévaluer** sur les **capacités visées par la formation proposée**.
2. Ensuite, un entretien est réalisé avec l'**encadrant de proximité** en charge de l'évaluation annuelle de l'ASH, sur les **capacités considérées comme déjà acquises** et sur les **besoins en formation**. Une exploration **du projet professionnel** de l'ASH en lien avec les professions sanitaires et sociales est réalisée.

L'ASH et l'encadrant de proximité renseignent la partie « repérage des capacités acquises et des capacités à développer » (p.7 à 8).

À la fin de l'entretien, l'encadrant de proximité fait une **synthèse orale du bilan de l'entretien** en recherchant un consensus avec l'ASH.

PRESENTATION DU PARCOURS DE L'ASH

PARCOURS PROFESSIONNEL

Durée totale de votre **expérience professionnelle** :

Durée de votre **expérience professionnelle** auprès des personnes âgées :

Intitulé de l'emploi occupé (hors stages et alternance)	Etablissement	Ville	Dates de début et de fin

PARCOURS DE FORMATION

Intitulés des diplômes obtenus ou formations professionnelles suivies <i>(filiale de baccalauréat, FGSU – Niveau 2, formation informatique, formation en langue...)</i>	Organisme de formation ou formateur	Ville	Durée et dates de la formation

REPERAGE DES CAPACITES ACQUISES ET DES CAPACITES A DEVELOPPER

Objectifs du repérage des capacités acquises et à développer

- Repérer où se situe l'ASH par rapport aux objectifs de la formation proposée
- Individualiser le parcours de formation de l'ASH en fonction de ses acquis

Qui réalise l'entretien de repérage des capacités ?

- L'ASH
- L'encadrant de proximité du candidat

Comment se déroule le repérage des capacités ?

1. Auto-évaluation de l'ASH
2. Entretien entre l'ASH et son encadrant de proximité

Comment mener l'entretien de repérage des capacités de l'ASH ?

- Prendre connaissance des objectifs de la formation et des contenus proposés
- Présenter les capacités attendues et lui remettre le livret de positionnement plusieurs jours avant l'entretien
- Récupérer le livret de positionnement renseigné avant l'entretien
- Prévoir un entretien d'au moins une heure avec le candidat

Accueil de l'ASH

- Il est important de rappeler l'objectif et le contexte de l'entretien
- L'entretien n'est ni une évaluation, ni un examen

Analyse de l'expérience de l'ASH

- Mettre à l'aise l'ASH : lui poser quelques questions sur son parcours professionnel, ses souhaits, son projet professionnel avant de le questionner sur chacun des capacités ciblées
- Lui demander d'évoquer des situations concrètes, des exemples précis illustrant son expérience professionnelle
- Renseigner les deux tableaux
- Conclure en faisant le bilan du repérage avec l'ASH

Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie et réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Exemples de questions :

- *Quelle expérience avez-vous de l'accompagnement des personnes âgées ?*
- *Présentez au moins deux exemples de situations où vous avez mis en œuvre des actions pour aider une personne âgée dans votre expérience professionnelle passée et le cas échéant dans votre expérience professionnelle actuelle*
 - *Quelle était la situation (environnement, demande d'aide de la part de la personne âgée, de sa famille...)*
 - *Comment pourriez-vous formuler la demande d'aide de la personne ?*
 - *Quelles questions avez-vous posées ? dans quel objectif ?*
 - *Décrivez succinctement les actions réalisées*
 - *Avez-vous transmis des informations sur la gestion de la situation, si oui à quel professionnel et avec quels outils ? si non pourquoi ?*

Capacités	Auto-évaluation de l'ASH	Bilan
Tenir compte des rythmes et envies de la personne	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis

Capacités	Auto-évaluation de l'ASH	Bilan
Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis
Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis
Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis
Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input checked="" type="checkbox"/> Acquis

Synthèse

Le bilan réalisé permet de conclure que :

Les capacités ciblées dans la formation sont acquises,
L'ASH n'est pas prioritaire pour suivre cette formation

Les capacités ciblées dans la formation ne sont pas acquises en totalité :
L'ASH a besoin **d'une formation pour les modules suivants :**

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21h)

Dans le cas où les modules 1 et 2 ne sont pas acquis, l'ASH est prioritaire

Les capacités ciblées dans la formation ne sont pas acquises,
L'ASH est **prioritaire pour suivre les 4 modules de formation**

D'autres besoins de formation sont identifiés, précisez lesquels :

PARCOURS INDIVIDUALISÉ DE FORMATION

	Modules de formation	Contenus de la formation
Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie	<input type="checkbox"/> <u>Module 1</u> : Prendre soin de la personne âgée (17h)	<input type="checkbox"/> Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée <input type="checkbox"/> Respects et droits de la personne âgée <input type="checkbox"/> Le contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée <input type="checkbox"/> Connaissance de la personne âgée et de son environnement <input type="checkbox"/> Les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) <input type="checkbox"/> Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile
	<input type="checkbox"/> <u>Module 2</u> : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)	<input type="checkbox"/> La posture professionnelle (bienveillance, empathie) <input type="checkbox"/> L'observation de la personne âgée <input type="checkbox"/> La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie. <input type="checkbox"/> La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe <input type="checkbox"/> Organisation du travail en équipe <input type="checkbox"/> L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel
Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées	<input type="checkbox"/> <u>Module 3</u> : Protéger la personne âgée (7h)	<input type="checkbox"/> La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 <input type="checkbox"/> Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains <input type="checkbox"/> La prévention des chutes
	<input type="checkbox"/> <u>Module 4</u> : Aider à la réalisation des soins (21h)	<input type="checkbox"/> Préalables aux soins : critères de qualité de soin <input type="checkbox"/> Respect/intimité dans les soins <input type="checkbox"/> Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne <input type="checkbox"/> Ergonomie : gestes et postures <input type="checkbox"/> La transmission des informations

SIGNATURES

ENCADRANT DE PROXIMITE

Nom : Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :

AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :

ACCORD DE LA DIRECTION de l'ETABLISSEMENT

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) :

donne mon accord pour le départ en formation conformément au bilan réalisé

Date : __/__/____

Signature et cachet :